

06 JUIL. 2018

*Ministère de l'Éducation nationale*

*Le ministre*

*Paris, le* 03 JUIL. 2018

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité, pour l'association reconnue d'utilité publique « Union nationale culture et bibliothèques pour tous - UNCBPT », l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette demande a été soumise à l'examen du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 13 mars 2018.

J'ai décidé d'accorder l'agrément national à votre association avec extension à l'ensemble des associations membres de l'union nationale. Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Jean-Michel BLANQUER

Monsieur Dominique ANDREANI  
Président de l'association  
« Union nationale culture et  
bibliothèques pour tous - UNCBPT »  
18 bis rue Violet  
75015 PARIS

SEC CHEFCAB/2018-